



Fred Debrock a remporté le prix photo avec ce cliché publié dans *De Standaard - DS Weekblad*.

BELFIUS

LES PRIX DE LA PRESSE 2016

Le journalisme de qualité mis à l'honneur.

Pour la 54^e fois, la banque Belfius a décerné ses Prix de la presse, le 31 mai dernier, pour les productions de 2016. Les lauréats francophones sont :

- Presse digitale : **Jonas Legge, Jean-Christophe Guillaume, Alexis Haulot, Olivier Papegnies et Christel Lerebourg** (Lalibre.be) pour « Les 168 heures de garde du légiste ».

- Presse locale : **Marie-Noëlle Dinant** (BX1) pour « Doc de ville »

- Presse écrite : **Céline Gautier** (*Médor*) pour « La maculée conception ».

- Radio : **Arnaud Ruysen et Patrice Hardy** (RTBF) pour l'émission « Autopsie ».

- Télévision : **Annick Capelle, Michel Boulogne, Serge Schots et Sébastien Dubetz** (RTBF) pour « Adoptions forcées ».

- Presse économique et financière : **Christophe Charlot** (*Trends-Tendances*) pour « UberizeMe - Je me suis fait ubériser pour 2124 euros seulement ».

En presse germanophone, **Heinz Warny** (indépendant) était le seul nominé, pour « Damals in Ostbelgien », publié par le *GrenzEcho*.

Deux des lauréats, Céline Gautier et Christophe Charlot, étaient soutenus par le Fonds pour le journalisme.

QUOTIDIENS

UBERISATION ANNONCÉE POUR LES JOURNALISTES DE PRESSE QUOTIDIENNE

L'AJP a rencontré à plusieurs reprises les éditeurs de presse quotidienne. Objectif : une nouvelle convention sectorielle pour les journalistes. Les nouvelles ne sont pas bonnes. L'AJP organise en juin des assemblées d'information dans les rédactions concernées

Les éditeurs de presse quotidienne francophone se sont mis d'accord : les nouveaux engagés de leurs entreprises gagneront (beaucoup) moins que les journalistes actuels, prêteront plus d'heures, auront de 12 à 20 jours de congés par an en moins, seront « évalués » et partiellement payés au « mérite » s'ils en ont... Quant aux « anciens », les éditeurs ne garantissent leurs conditions actuelles que pour... 3 ans. Et les pertes d'emploi vont se compter par dizaines.

Vous avez dit uberisation annoncée ?

LA FAUTE AUX GAFA ?

On le sait, la santé économique des entreprises de presse est en dégradation constante. Incapables de monétiser la production journalistique numérique, démunis face au déplacement des marchés publicitaires, petits poucets face aux GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) les éditeurs de PQ sont dans le creux de la vague, à des degrés divers. Certains boivent déjà la tasse, d'autres surnagent. Comme le résumait un éditeur « *Nous sommes très bons sur notre marché ; mais le problème c'est que notre marché n'est plus là* ». Un tableau

désespérant dans lequel il n'y a, pour l'instant, aucune terre en vue. Les masses salariales sont désormais leurs dernières variables d'ajustement.

Alors ils ont décidé de sacrifier les jeunes - dans un premier temps.

Et de réduire - à nouveau - l'emploi salarié. 25 pertes d'emploi - dont 10 à la rédaction - sont annoncées au *Soir* ; selon nos calculs, Sudpresse a déjà perdu 22 emplois à la rédaction lors du dernier semestre. Les (faux) freelances se sont multipliés chez IPM. >

Suite en p. 7

M. S.

N°193

SOMMAIRE

02 Sources : Le droit belge doit protéger les lanceurs d'alerte \

03 Langage : Comment parler de la santé mentale? \

04-05 Agréation des professionnels : La jurisprudence de la commission \

06 Périodique : *Wilfried* compte déshabiller la politique belge \

08 Entretien : La thèse de Camille Descamps sur l'investigation en Belgique francophone

AJP

UBERISATION ANNONCÉE POUR LES JOURNALISTES

Lire le début en page 1

Dégraissages et low cost seraient-ils devenus les seuls mots d'ordre de managers dont le « cost-cutting » tiendrait lieu de projet d'entreprise ? On peut se poser la question, à la lecture du cahier de revendications des éditeurs de presse quotidienne. L'AJP a écouté leurs demandes et a formulé les siennes. Mais aucune réelle négociation n'a démarré à ce stade. L'AJP organisera des AG d'informations dans les rédactions de PQ. Voici les points d'achoppement :

- **Temps de travail et congés.** Le régime actuel en PQ est le suivant : 38 heures prestées/semaine avec, en compensation pour le non passage aux 36 heures, 12 jours de congés annuels supplémentaires (jours RTT). Pour les nouveaux engagés à partir de 2018, les éditeurs veulent supprimer ces 12 jours RTT. Pour les journalistes engagés avant 2018, ces jours seraient maintenus pendant 3 ans, mais au-delà, aucune certitude. Quant aux congés d'ancienneté (de 4 à 11

jours/an), les éditeurs veulent les ramener à 3 maximum pour les nouveaux engagés. Idem régime 3 ans pour les autres.

- **Salaires.** Le régime actuel de rémunération est double : soit en salaire uniquement (catégorie barémique A, B, C) ; soit en salaires (A, B, C) et droits d'auteur. Pour les nouveaux engagés, les éditeurs veulent augmenter la part de droits, diminuer la part de salaires. Et ajouter, pour certains, une part au « mérite » qui dépendrait d'un « bilan de compétences » ou d'une « évaluation ». En ajoutant salaires, droits et mérite, on devrait arriver aux barèmes actuels B, jusqu'à 10 ans d'ancienneté. Après cela, l'évolution s'arrête : les barèmes ne progressent plus au-delà de B10.

Les éditeurs veulent aussi biffer tout le barème de la catégorie C, pour le remplacer par des surprimes au barème B. Les différentiels sur une carrière sont énormes, nous les présenterons en assemblée. Les barèmes des journalistes de PQ seraient ramenés aux barèmes les plus bas du secteur médias. Pour

les journalistes actuellement engagés, maintien du système actuel pendant 3 ans, au-delà, aucune certitude...

- **Mérite.** Payer les journalistes au mérite ? Qu'est-ce que le mérite ? De quoi dépend-il ? De la capacité à monétiser les apports journalistiques ? D'une évaluation interne ? Faite par qui ? Sur quels critères ? Les réponses à toutes ces questions sont lacunaires et ne nous satisfont pas. D'autant que cette fois, les éditeurs veulent y lier la rémunération.

- **Et quoi d'autre ?** Y a-t-il quelque chose sur la table pour compenser les reculs sociaux généralisés demandés ? Non. Ni plan d'engagement des (faux) indépendants et sous statuts, ni perspective de redéploiement, ni projet qualitatif pour le journalisme de la presse quotidienne. A ce stade, il reste plusieurs possibilités : rentrer chez soi et pleurer. Changer de métier. Ou venir aux AG et se mobiliser. Ce sera à vous de choisir. Vous pouvez compter sur l'AJP, mais l'AJP devra compter sur vous également.

Martine Simonis

PRIX DU JOURNALISME DU PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

LE PARLEMENT

Vous êtes journaliste radio ou bien l'auteur(e) d'une production journalistique pensée pour le web ?

Les Prix du Journalisme du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2017 s'adressent à vous !

Cette année, les catégories récompensées seront :
la radio et internet.

Date limite des inscriptions : le vendredi 22 septembre 2017.

Plus d'informations et règlement :

sur notre site internet : www.pfwb.be/prixjournalisme

par courriel : cecile.marquette@pfbw.be

par téléphone : 02 506 38 65 ou 0484 570 766

personne de contact : Cécile Marquette, responsable communication du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**APPEL
À PARTICIPATION !**